

Double Appartenance / Multi Appartenance

Pro A Dames

- ✓ 5 joueuses minimum avec dépôt de la liste au 31 août et possibilité de modification jusqu'au 31 octobre en fonction des mutations exceptionnelles.
- ✓ Les 3 premières de la liste doivent être les 3 joueuses les mieux classées du club et figurer parmi les 150 premières du classement national, les 4^{ème}, 5^{ème} et plus s'il y a lieu pouvant aller jusqu'à la 250^{ème} place.
- ✓ Possibilité d'avoir autant de joueuses qu'on veut en double appartenance, mais seulement 2 pourront être alignées sur la feuille de match lors de chaque rencontre.
- ✓ Impossibilité de jouer dans un autre club dont la fédération est affiliée à l'ETTU.
- ✓ Tous les autres pays ou championnats sont « ouverts » partout dans le monde.
- ✓ Obligation pour les 3 premières joueuses de la liste de jouer 6 rencontres minimum pour pouvoir participer aux play-off et aux play-down.
- ✓ Possibilité une fois lors de la phase régulière, en guise de joker, de faire jouer une joueuse licenciée au club avant la première journée de championnat et classée avant la 300^{ème} place au classement national.

- ✓ Les seuls motifs de report d'une rencontre, **si une équipe n'est pas en mesure de présenter à minima 3 joueuses sur la feuille de rencontre**, seront, après étude de la Commission Statuts et Règlements et de la Commission Sportive Pro :
 - Sélection pour une compétition internationale pour laquelle la joueuse représente son pays ;
 - Sélection ou invitation d'une joueuse listée par la Fédération (Cellule 2028 ou Performance Senior) pour la WTT Cup Final, les WTT Champions et les WTT Smash ;
 - Épidémie ;
 - Accident.

- ✓ Suppression du joker médical à partir de la saison 2025-2026.

- ✓ La présence d'une joueuse sur la chaise fait toujours office de rencontre jouée et sera comptabilisée pour les phases finales à partir du moment où elle aura été notifiée par le juge-arbitre de la rencontre.